



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
Sadibou SEYDI..... 454-467
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
BAYANG Sirbéle..... 482-495
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
Charles SAMAKE..... 583-598
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>

Philosophie

- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassanabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement

Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &

Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique

Saad CHAFIK..... 1285-1303

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié

Emmanuel BAYALA

*Université Joseph Ki-Zerbo,
Ouagadougou - Burkina Faso,
Email : bayemmal@gmail.com*

&

Jean Célestin KY

*Professeur Titulaire,
Université Joseph Ki-Zerbo,
Ouagadougou - Burkina Faso,
Email : kycelestin@gmail.com*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>

Résumé

Une menace peut être définie comme un danger potentiel qui peut provoquer la perturbation d'un équilibre déjà établi. La musique est un élément identitaire des Lyèla de la Province du Sanguié. Elle est une expression des traditions et des croyances populaires. Toutefois, l'ouverture inévitable au monde a conduit à l'apparition de certains facteurs internes et externes qui mettent à rude épreuve, la pérennisation des pratiques musicales traditionnelles. Parmi ces menaces, il y a les transformations sociales dues à la dynamique de la société, l'école moderne, les religions, la précarité économique des praticiens, la concurrence des autres formes de musiques et l'instabilité sociale liée au terrorisme. C'est ainsi que la transmission intergénérationnelle de la musique traditionnelle chez les Lyèla de la Province du Sanguié se trouve perturbée, voire interrompue, faisant peser un risque de disparition progressive de ce patrimoine culturel. La présente étude résulte non seulement de l'exploitation de sources écrites diverses sur les Lyèla et leurs pratiques culturelles, mais également d'entretiens avec des personnes ressources. Il ressort alors qu'il faut engager des actions d'éducation et de sensibilisation pour mieux cerner les enjeux et contenir les impacts négatifs.

Mots clés : menace, musique, traditionnelle, épreuve, dynamiques, Lyèla

Traditional music in Burkina Faso tested by social dynamics : the case of the music of the Lyèla people of the Sanguié Province

Abstract

A threat can be defined as a potential danger that can disrupt an already established balance. Music is an integral part of the identity of the Lyèla people of Sanguié Province. It is an expression of their traditions and popular beliefs. However, the inevitable opening up to the world has led to the emergence of certain internal and external factors that severely test the sustainability of traditional musical practices. Among these threats are social transformations due to societal dynamics, modern education, religions, the economic insecurity of musicians, competition from other musical forms, and social instability linked to terrorism. As a result, the intergenerational transmission of traditional music among the Lyèla of Sanguié Province is disrupted, even interrupted, posing a risk of the gradual disappearance of this cultural heritage. This study is based not only on the analysis of various

written sources on the Lyèla and their cultural practices, but also on interviews with key informants. It therefore emerges that educational and awareness-raising actions are needed to better understand the issues and contain the negative impacts.

Keywords : threat, music, traditional, ordeal, dynamics, Lyèla

Introduction

Les Lyèla, sont une composante du groupe des *Gurunsi* que (M. Bazémo, 2001 : 2) désigne comme « un ensemble de communautés culturelles qu'un certain nombre de traits rapprochent sans leur permettre pour autant de se réclamer du même groupe. Cet ensemble comprend : les Lyèla, les Kassena, les Nuna, les Nankana, les Sissala, les Kô ». Au Burkina Faso, le pays des *Gurunsi* est situé, selon (A. Tomé, 2016 : 34), dans l'aire géographique qui va

d'une part, de l'Est, depuis les confins de Tiébélé (rive droite du Nazinon) à l'Ouest, aux frontières de Diébougou (rive gauche du Mouhoun) et, d'autre part, s'étire en deux points, l'un au Nord avec la région de Didyr au-dessus du 12^{ème} parallèle, l'autre au Sud, avec le Bantoya, un peu au Sud du 10^{ème} parallèle.

Les *Gurunsi* feraient partie des peuples anciennement installés sur le territoire actuel du Burkina Faso (J. B. Kiethega, 1993 : 14). En effet, lorsque (J. C. Ky, 2002 :141) définit les grandes phases de l'histoire du peuplement du Burkina Faso, il note que le peuplement *Gurunsi* serait antérieur au XV^{ème} siècle. Au plan sociopolitique, les Lyèla sont organisés en communautés villageoises indépendantes, le chef de terre étant l'autorité principale, et la société des masques comme pouvoir supplétif à caractère temporaire (E. Bayili, 1983). L'activité principale des Lyèla est l'agriculture. C'est ce relève (G. Baziomo, 2004 : 3) en écrivant que : « Pendant l'hivernage [...], le travail agricole organisé souvent en associations de culture s'accompagne parfois de musique instrumentale et des scansions de flûtes pour stimuler l'ardeur des cultivateurs ». Dans un autre registre, la musique rythme toutes les étapes de la vie des individus dans la société, devenant ainsi l'un des reflets de son identité et de son système social. La pratique de la musique est donc un élément fondamental de la vie sociale des Lyèla qui possèdent d'ailleurs un répertoire et des genres musicaux très variés.

Toutefois, les transformations sociales issues de la modernisation, de l'école moderne, de l'urbanisation, des nouvelles religions, de l'insécurité, associés aux effets conjugués du développement des technologies de l'information et de la communication, constituent aujourd'hui des entraves à la pratique de la musique traditionnelle Lyèla.

Cette étude s'inscrit dans la continuité du cadre global de notre thèse de doctorat sur le sujet « La musique lyèl dans la Province du Sanguié (Région du Centre-Ouest du Burkina Faso) :

histoire, art et sauvegarde ». Les résultats sont obtenus à la suite d'enquêtes sur le terrain menées dans plusieurs localités du pays des Lyèla. L'objectif c'est de mener une analyse globale sur les tensions, les adaptations, ainsi que les facteurs de vulnérabilité qui se dégagent de la pratique actuelle de la musique des Lyèla, dans un contexte de dynamique sociale. Qu'entend-on par transformations sociales chez les Lyèla ?

1. Les transformations sociales chez les Lyèla

Toutes les sociétés humaines sont soumises à une dynamique évolutive impulsée par des facteurs à l'interne comme à l'externe. Ces facteurs propulseurs des mutations plus ou moins perceptibles peuvent exercer un impact sur la société dans son organisation et dans son fonctionnement. C'est ce que nous appelons transformations sociales.

De toute évidence, la dynamique évolutive dans une société humaine est inéluctable, surtout en matière de pratiques musicales. Du moins, (F. Bebey, 1969 : 49) avait déjà attiré l'attention à propos de l'état de la musique africaine dans le monde, en ces termes : « L'évolution ne s'arrêtera pas, elle n'épargnera pas la musique traditionnelle ni ses musiciens. Ceux-ci doivent donc s'armer contre les temps nouveaux et favoriser l'évolution de leur musique dans un sens qui garantisse la permanence de tout ce qu'elle a de spécifique et d'authentique ». C'est là que résident tous les enjeux, parce que l'évolution qui est souhaitée de tous les vœux est en même temps le cauchemar de la musique traditionnelle.

Pour N. Bakyono ¹, les *Lyèla* avaient réussi à mettre en place, certaines habitudes qui sont devenues des normes sociales comme il en existe aussi chez bien d'autres peuples au Burkina Faso. Au nombre de ces normes sociales, il cite en exemple la répartition des tâches et des responsabilités qui se faisait en fonction du clan d'appartenance, du sexe, de l'âge ou du niveau d'initiation des individus.

Quels sont alors les facteurs de transformations sociales qui ont pu contribuer à bouleverser l'éducation musicale traditionnelle ou l'apprentissage de la musique, ainsi que les pratiques musicales chez les *Lyèla* au point que l'on puisse les considérer comme des menaces sur leur musique ?

¹ N. Bakyono, Réo, 07/12/2021

1.1. Les facteurs de transformations sociales menaçant l'éducation musicale traditionnelle

Il s'agit de la mondialisation, de la modernisation, de l'école moderne, des exigences de certaines obédiences religieuses.

1.1.1. L'impact de la mondialisation et de la modernisation sur les habitudes culturelles

Le développement des moyens de communication a fait du monde un village planétaire, facilitant du même coup les échanges entre les personnes. Il s'est alors imposé progressivement une sorte de culture mondiale par l'entremise des médias modernes. Ainsi constate-t-on que la mondialisation n'offre pas les mêmes chances d'épanouissement et de rayonnement. La manifestation d'une culture mondiale est beaucoup plus visible, particulièrement dans le domaine des pratiques musicales. Dans la plupart du temps, l'ouverture non maîtrisée et totalement incontrôlée au monde des pays à économies faibles qui sont les maillons peu résistants, conduit à une dilution des traditions musicales et culturelles locales. Cette forme de colonisation culturelle est beaucoup plus manifeste chez les jeunes générations. C'est dans ce sens que (B. Y. J. Daboué, 2018 : 46) définit la mondialisation culturelle comme un phénomène qui « marque l'émergence d'un nouvel écosystème symbolique qui affecte la capacité de socialisation de toutes les cultures existantes et le processus de construction identitaire individuelle ». Selon lui, les pays à économies fortes qui contrôlent les moyens de communication de masse, notamment le cinéma, la télévision et les réseaux sociaux, déversent leurs produits et modèles culturels à flots à la consommation des pays à économies faibles. Pour lui alors, cette domination peut être considérée comme une véritable menace pour la sécurité culturelle mondiale.

Les *Lyèla* ne vivant pas en vase clos, ils n'échappent donc pas eux-aussi à l'influence de la mondialisation culturelle au même degré que les autres communautés ethnoculturelles du Burkina Faso. Ils subissent aussi l'influence très forte des cultures étrangères, notamment celles des pays d'Europe et des Amériques, particulièrement au niveau des pratiques musicales. On peut faire le constat chez les jeunes qui sont beaucoup plus ouverts au monde à travers les médias, et aujourd'hui encore plus à travers les réseaux sociaux comme Facebook, Tik Tok, WhatsApp, etc. De manière plus concrète, B. J. Badolo ² souligne l'abandon par les jeunes *Lyèla*, des rythmes, des instruments et des genres musicaux et des danses endogènes, au profit

² B. J. Badolo, Réo, 07/12/2021

de ceux d'ailleurs. Dans le même ordre d'idées, l'artiste musicien I. Kinda dit *Kindiss*³ constate également une perte totale de l'identité musicale des *Lyèla* du fait des influences des musiques étrangères. Il relève particulièrement une certaine ruée des jeunes vers les genres musicaux et les instruments de musiques occidentaux. C'est ainsi que le rap, le reggae, le funk, etc. mobilisent les jeunes plus que le *kwelè*, le *wuhr selié*, le *dolo* qui sont des genres musicaux traditionnels. En somme, la musique *lyèl* est fortement concurrencée par des musiques d'ailleurs qui sont diffusées à travers les médias. Ces musiques sont d'une part en provenance de pays de la sous-région africaine⁴ et d'autre part en provenance de l'extérieur⁵. Quel est l'impact de l'école moderne sur l'éducation artistique traditionnelle ?

1.1.2. L'école moderne et l'éducation artistique traditionnelle chez les Lyèla

Avant l'avènement de l'école moderne chez les *Lyèla*, l'espace familial était le cadre d'initiation et de transmission des connaissances pratiques en matière d'art aux enfants.

D. Bako⁶ fait remarquer que la cour du parent musicien était l'école (le lieu) d'apprentissage des enfants qui aspiraient à être plus tard des musiciens à l'image de leurs parents. L'apprentissage se faisait de façon continue jusqu'à l'atteinte du niveau requis.

Les cadres traditionnels d'initiation et d'apprentissage des métiers de la musique ont été perturbés, ou même abandonnés progressivement avec l'avènement de l'école moderne chez les *Lyèla*. Selon N. Bakyono⁷ en effet, les enfants avaient la possibilité de commencer l'initiation, l'apprentissage et la pratique de la musique, très tôt à la petite enfance. Ils apprenaient par observation et imitation des grandes personnes. Ainsi, des ustensiles et outils usagés étaient transformés en tambours, guitares et autres instruments de musique. Après cette première étape, venait celle de l'initiation à la fabrication et au maniement des instruments comme les sifflets et les flûtes. Les activités d'initiation et d'apprentissage se déroulaient aux moments où les enfants faisaient paître les troupeaux de la famille. Ceux-ci se regroupaient par classes d'âges. Pour C. Bayala⁸ qui aurait exercé le métier de berger jusqu'à l'âge de vingt (20) ans, c'est au cours de cette période de sa vie qu'il aurait également appris à sculpter des flûtes et à en jouer. C'est pendant les moments de repos que les enfants bergers pouvaient s'adonner

³ I. Kinda dit Kindiss, Ouagadougou, 03/05/2022

⁴ Il s'agit principalement des musiques congolaises des années 1960 aux années 1990, et des musiques ivoiriennes qui couvrent la période de depuis 1960 jusqu'à nos jours.

⁵ Le mouvement hip hop et le RAP qui tirent leurs origines des États-Unis

⁶ D. Bako, Didyr, 11/04/2021

⁷ N. Bakyono, Réo, 07/12/2021

⁸ C. Bayala, Didyr, 01/05/2020

à des exercices de lutte ou apprendre à jouer des instruments de musique portatifs comme le *wí*⁹ ou le *guli*¹⁰. La surveillance des animaux par les enfants bergers était une activité qui se déroulait durant toute l'année et occupait permanemment les enfants bergers.

Toutefois, depuis l'avènement de l'école moderne, beaucoup d'enfants scolarisés sont soustraits du cadre traditionnel dans lequel ils avaient la possibilité de s'initier. Ils ne peuvent plus choisir des métiers d'art parce que les parents estiment désormais qu'ils seront exposés à la distraction, toute chose qui pourrait les conduire à un échec scolaire. Ils pensaient ainsi que leurs enfants pourraient mieux se consacrer aux activités scolaires et réussir dans leurs études, s'ils étaient déchargés des activités de surveillance des animaux et d'apprentissage des instruments de musique et autres métiers. Pour certains enfants, cette soustraction aux apprentissages était ponctuelle et ne couvrait que la période de l'année scolaire. Pour d'autres par contre, la soustraction aux activités d'apprentissage de métier devient définitive.

La conséquence, c'est qu'à l'issue du parcours scolaire des enfants, plusieurs d'entre eux se retrouvent sans aucune connaissance pratique dans le domaine artistique en général et spécifiquement en pratique musicale. N. Bakyono¹¹ pense que l'école moderne au Burkina Faso a longtemps eu du mal à se détacher de l'héritage de la colonisation française. Pour lui, l'école moderne a longtemps appliqué un curriculum académique axé principalement sur des matières traditionnelles telles que les mathématiques, les sciences et la littérature. L'éducation artistique traditionnelle n'est donc pas prise en compte dans les programmes scolaires.

Toutefois, l'école moderne ne semble pas être la seule entrave à l'apprentissage artistique musicale.

1.1.3. Les exigences de certaines obédiences religieuses

L'arrivée des religions importées telles que l'islam et le christianisme chez les *Lyèla* a été suivie d'adhésions massives des populations locales. Devenus des membres de nouvelles communautés, les adeptes sont soumis à des restrictions par rapport à certaines pratiques artistiques et culturelles. À titre d'exemple, certains nouveaux convertis au christianisme, qui au paravent étaient des instrumentistes batteurs de *byàrè*¹² ou de *dàkiar*¹³ tombent dans

⁹ Flûte ou sifflet. Par extension le terme *wí* désigne aussi tous les instruments à vent et à air encore appelés aérophones

¹⁰ Tambour de petite taille ou tambourin

¹¹ N. Bakyono, Réo, 07/12/2021

¹² Il s'agit d'un ensemble instrumental constitué de trois gros tambours sacrés qui sont joués par des initiés pendant les rites funéraires pour hommes.

¹³ Ensemble instrumental composé de quatre tambours d'aisselle jouant aux funérailles d'hommes ou de femmes. Cet ensemble musical est considéré comme les aînés et les plus sacrés des instruments traditionnels chez les *Lyèla*.

l'obligation de renoncer à leur métier considéré désormais comme incompatible avec leur nouvelle vie religieuse. Ils sont aussi interdits de participations actives à certaines célébrations culturelles telles que les funérailles, les cultes des masques et autres rites d'initiations ou rites saisonniers. Les célébrations des rites se font généralement avec l'accompagnement ou l'usage de certains répertoires musicaux spécifiques transmis depuis plusieurs générations. L'interdiction ou la non-participation à la célébration de ces rites entraîne de facto l'abandon d'une partie du patrimoine musical, la disparition programmée de métiers de musiciens, de griots, de tambourinaires et de constructeurs d'instruments.

2. Autres menaces sur la pratique de la musique traditionnelle des Lyèla

Il s'agit de la situation sécuritaire marquée par le terrorisme ainsi que la concurrence des nouvelles formes musicales.

2.1. L'insécurité liée au terrorisme

L'insécurité née du terrorisme qui frappe le Burkina Faso et la sous-région depuis plusieurs années a également impacté certaines localités du pays des Lyèla où l'on a enregistré des attaques terroristes meurtrières à partir du deuxième trimestre de l'année 2021. Cette situation de confusion a occasionné des pertes en vies humaines et en biens matériels. Elle a également occasionné des déplacements des populations. Les conséquences sur l'activité artistique sont décrites par (E. Bayala, 2025 : 318) en ces termes :

Dans cette situation, les personnes qui exerçaient des activités artisanales et artistiques ont dû tout abandonner. Ainsi, les artisans comme les sculpteurs de flûtes, les sculpteurs de caisses de résonances des tambours, les tanneurs de peaux d'animaux qui servent de membranes pour des instruments, les griots qui animaient les funérailles ou les événements festifs, ont été contraints d'arrêter d'exercer momentanément leurs métiers à cause de l'insécurité.

Les violences physiques et morales résultant du terrorisme ont bouleversé profondément les habitudes et les pratiques musicales qui accompagnaient certains événements sociaux désormais suspendus temporairement.

2.2. La concurrence des nouvelles formes musicales

Il s'agit d'une part des musiques étrangères et d'autre part des nouveaux styles musicaux, en l'occurrence les formes dites modernes et tradi-modernes.

2.2.1. Une préférence pour la consommation des musiques d'ailleurs

Au début des années 1960, en pleine fièvre de l'accession à l'indépendance de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), c'est la musique afro-cubaine qui était bien en vogue à cette époque (A. F. Kaboret et O. Kaboré, 2004). Plusieurs orchestres furent créés dans les grands centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. La période de la Révolution Démocratique et

Populaire (RDP) fut également propice à la promotion de la musique. Des orchestres ont également vu le jour dans les provinces. Pour assurer la relève nationale, des orchestres comme « Les petits chanteurs au poing levé » et « Les colombes de la Révolution », ont également été mis en place par la RDP. La radio diffusion nationale était le principal canal de diffusion et de promotion de ces musiques. Parallèlement à la radio nationale, une émergence de promoteurs d'animations musicales appelées « bals poussières » a vu le jour dans plusieurs localités chez les Lyèla. Il s'agissait de promoteurs de spectacles qui organisaient des soirées dansantes au profit des jeunes dans les villages. Ce fut un autre canal de promotion des musiques étrangères. Les jeunes aimaient danser aux rythmes des musiques afro-cubaines, congolaises (zaïroises), camerounaises. L'apparition de ces nouveaux genres musicaux, avec du matériel moderne d'animation et des instruments modernes de musique ont eu comme impact, une dépréciation progressive de la musique traditionnelle désormais perçue comme de la musique rustique. En définitive, l'arrivée des musiques et des instruments de musique modernes a créé un sentiment de dépréciation et de rejet des musiques traditionnelles. De même, elle a favorisé la naissance de nouveaux styles musicaux qui sont en réalité des adaptations et des imitations

2.2.2. La mutation vers de nouveaux styles par les musiciens Lyèla

L'ouverture au monde artistique extérieur par le canal des médias et autres moyens de communications, la création de groupes musicaux qui se sont spécialisés dans l'interprétation des musiques d'ailleurs, l'émergence de jeunes artistes musiciens ont eu comme un effet de contagion, la naissance de nouveaux styles chez certains musiciens *Lyèla*. Désormais, on rencontre de plus en plus des musiciens *Lyèla* qui chantent sur des styles rythmiques nouveaux comme le reggae, ou encore le rap. Devant cette floraison de nouveaux styles, I. Kinda dit *Kindiss*¹⁴ dit avoir du mal à comprendre que l'on chante dans la langue lyèlé et sur des rythmes et des styles étrangers. Pour lui, du rap en *lyèlé* est difficilement compréhensible, car ce style ne permettrait pas de comprendre les messages formulés dans la langue *lyèlé*. Chanter donc en langue *lyèlé* et sur des rythmes totalement étrangers, rend difficile la perception et la compréhension des messages véhiculés. Pour lui, l'intérêt d'une musique se trouve surtout dans le message qu'elle véhicule. Cette opinion de *Kindiss* est également partagée par des musiciens *Lyèla* tels F. Bayala dit *CPZ*¹⁵ et C. Bazié dit *Netchy-Lee*¹⁶.

¹⁴ I. Kinda dit *Kindiss*, Ouagadougou, 03/05/2022

¹⁵ F. Bayala dit *CPZ*, Réo, 01/05/2022

¹⁶ C. Bazié dit *Netchy-Lee*, Ouagadougou, 24/04/2022

Les autres musiciens traditionnels que nous avons rencontrés au cours de nos recherches affirment avoir de l'admiration pour la pratique de la musique moderne par les jeunes musiciens *Lyèla*. Cependant, ils craignent un abandon progressif et une perte totale de la relève pour la musique traditionnelle. Au regard cette situation, (E. Bayala, 2025 : 320) pense que :

ce qui pousse de plus en plus les musiciens *Lyèla* de tous âges¹⁷ à se tourner vers les nouveaux genres et styles modernes, c'est la recherche de plus de visibilité et de plus de revenus financiers. Ils peuvent vendre mieux leur art à travers les concerts, la vente des supports d'enregistrement et la perception des droits d'auteurs.

C'est la question cruciale de la situation socio-économique des musiciens traditionnels qui est ainsi posée. Les regards divers portés sur la position sociale et économique des praticiens de la musique traditionnelle chez les *Lyèla* participent-ils de la marginalisation des formes d'expressions de leurs œuvres musicales ?

3. Regards croisés sur la position sociale et économique du *dàbal*¹⁸ chez les *Lyèla*

Chez les *Lyèla* de la province du Sanguié, le *dàbal* occupe une place importante dans la société. Cette considération fait de lui un personnage qui inspire à la fois admiration et crainte. Aussi, pour ce qui est des rétributions économiques et financières des prestations du *dàbal* (griot), elles relèvent d'une telle précarité qu'elles ne pourraient subvenir à ses besoins pour qu'il en vive décemment et dignement. Quels regards sont portés sur le griot chez les *Lyèla* ?

3.1. Le *dàbal* (griot), un personnage admiré chez les *Lyèla*

Le *dàbal* qui fait la preuve qu'il est doué et talentueux dans l'usage de la parole et dans le maniement des instruments de musique ne peut que forcer l'admiration et bénéficier de certains égards dans la société. Le *dàbal* est aussi considéré comme le détenteur de la mémoire de la société. En effet, c'est lui qui connaît l'histoire de chaque famille, et c'est également lui qui sait la conter. Les paroles du griot peuvent aider à valoriser celui à qui il s'adresse. Il est un fin psychologue, qui sait toucher la sensibilité de son auditoire. Ses qualités d'historien et de louangeur lui valent généralement des largesses souvent phénoménales, en nature comme en espèce de la part de ceux qui l'écoutent. En effet, il arrive que certaines personnes, sous les louanges d'un *dàbal*, offrent ou promettent des présents de grande valeur : une grosse somme d'argent, des vêtements de grande valeur, des animaux, etc.

¹⁷ L'exemple du groupe *Yiyéayo* composé de quatre femmes d'un âge assez avancé. Elles chantent en langue lyèlé et ont un album enregistré en studio avec des clips qui passent sur les ondes des télévisions locales. Un de leur clip sur le titre « *Kendju* » ou mariage est posté sur YouTube à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=knjTqxFSEWI>

¹⁸ Griot, musicien, chanteur, louangeur

Si le *dàbal* est admiré pour ses talents, il est aussi craint par certaines personnes pour des raisons diverses.

3.2. Le *dàbal*, un personnage craint chez les Lyèla

La crainte qu'inspire le *dàbal* se situe à trois niveaux selon B. B. Bako¹⁹ : Le premier niveau de crainte est en réalité un respect profond dû aux missions et attributions du *dàbal* du *cè-cibal* / *co-cibal*²⁰. En effet, il joue un rôle de conseiller, de porte-parole et de protocole. C'est lui qui introduit tout visiteur ou requérant auprès du chef de terre. Il est aussi chargé de relayer à haute et intelligible voix les volontés du chef de terre. Cette proximité du *dàbal* d'avec l'institution de la chefferie inspire chez les populations, une certaine crainte, et quelquefois-même de la peur. Ainsi, en présence du *dàbal* chacun fait attention à ses opinions qui sont susceptibles de parvenir aux oreilles du chef.

Le *dàbal* joue également un rôle de médiateur entre les vivants et le monde spirituel, notamment les esprits des morts. B. B. Bako²¹ pense que le *dàbal* détient le pouvoir de communiquer avec les morts, de punir un mort ou d'exiger la réparation de torts faits à une personne vivante. Enfin, à ce pouvoir de médium détenu par le *dàbal* s'ajouterait aussi celui de jeteur de sorts et de détenteur de pouvoir mystique lui permettant de combattre impitoyablement ses concurrents ou de punir toute personne sur qui porterait son courroux. Ce sont ces pouvoirs dont le *dàbal* serait détenteur qui justifient pourquoi les populations lui vouent une grande crainte, de la méfiance, et même de la peur.

3.3. Le *dàbal* perçu comme un potentiel escroc

Le pouvoir d'influencer son auditoire, l'usage des mots flatteurs, et la hardiesse du *dàbal* à accoster toute personne, font de lui un personnage dont se méfient certaines personnes estimant que ses agissements peuvent être motivés par un désir d'escroquer son auditoire en lui soutirant de l'argent ou des biens. Comme l'enseigne si bien la fable du corbeau et du renard, « *tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute* », certains *dàbal* s'illustrent par leur capacité à déclamer des louanges mensongères, en vue de toucher la sensibilité de leurs cibles. Ainsi, comme se sentant obligé de relever un défi, la personne ciblée se dépouille comme elle ne le ferait pas en temps normal, au profit du musicien. On rencontre fréquemment ces genres de situations lors des funérailles festives et autres événements de réjouissances. En effet, certaines personnes par exemple au cours des funérailles ou des événements festifs, déclinent subtilement

¹⁹ B. B. Bako, Didyr (Doloo), 11/04/2021

²⁰ Il s'agit du griot du chef de terre / chef du village.

²¹ B. B. Bako, Didyr (Doloo), 11/04/2021

les invitations des griots. Elles trouvent des prétextes pour se soustraire de leur vue. Pour cela, elles s'éloignent discrètement ou à vive allure. Ainsi, à tort ou à raison, une étiquette d'escrocs est collée à l'image du *dàbal*.

3.4. La faible rémunération du *dàbal*

L'organisation traditionnelle des communautés villageoises des *Lyèla* prend en compte une répartition des professions et des métiers dans les familles. Ainsi, chaque famille ou clan se spécialisait dans un métier. On rencontre des familles, des clans, des quartiers ou même des villages de potiers, de forgerons, de griots, de bouchers, de sculpteurs, etc. C'est grâce à cette répartition des métiers et des professions par famille ou par clan, que les populations arrivaient à se procurer des revenus pour subvenir à leurs besoins.

En pays *lyèl*, le *dàbal* (*griot*) est un semi-professionnel vivant en effet de sa musique une partie de l'année, et vivant d'autres activités telles que l'agriculture, l'élevage, le commerce ou l'artisanat durant le reste de l'année. Cette réalité commune à toute l'Afrique est signalée par (F. Bébey, 1969 : 49) en ces termes : « En Afrique noire, l'art du griot excepté, il est rare, dans la société traditionnelle, qu'un homme songe à sa musique comme source unique de revenus ». Parmi les praticiens de la musique que nous avons rencontrés dans le cadre de nos recherches, aucun ne nous a confirmé vivre essentiellement et uniquement de son art. Toutefois, certains ont reconnu avoir reçu souvent des dons en natures ou en espèces de grandes valeurs après certaines prestations. C'est l'exemple de E. S. Kankouan dite *Nna Gwanga*²² qui dit avoir déjà reçu des pagens de grandes valeurs et d'importantes sommes d'argent à l'occasion de ses prestations. Les dons reçus sont partagés avec les autres membres de son groupe et avec son entourage. Toutefois, elle affirme que c'est par le travail de la terre (agriculture) et la filature du coton qu'elle arrive plutôt à subvenir à ses besoins.

Il en est de même chez les femmes *Ècirá*²³ à propos desquelles (E. Bassané, 2008 : 26) note

une inégalité profonde quant à la rétribution des membres de cette chorale car au cours d'une séquence les offrandes se subdivisent en deux natures : les offrandes directes, faites de billets de banque dont l'on couvre la chanteuse principale selon que cette dernière est bien inspirée ou pas ; lesquelles offrandes lui reviennent exclusivement et les offrandes réglementaires que constitue la modique somme que l'on offre à toute la chorale à la fin de sa prestation.

²² E. S. Kankouan dite Nna Gwanga, Didyr, 11/04/2021

²³ Chœur de femmes âgées veilles de corps funèbres et qui chantent uniquement en situation de funérailles. *Ècirá* est l'écriture en phonétique que nous utilisons dans le cadre de ce document, *Ekiira* est celle utilisée par Laurence Hurson-Lavaud que nous citons dans notre travail, et *Kakira* est l'écriture proposée par Ernest Bassané et qui est liée à l'accent linguistique de la région de Didyr.

Leur prestation durant les funérailles est plutôt une mission sacerdotale. Selon le droit traditionnel en la matière, il est prévu qu'à chaque fois que leurs services sont sollicités pour animer une veillée funèbre ou pour chanter durant toutes les étapes des rites funéraires, la famille hôte, a obligation d'abattre un bouc ou une chèvre que l'on prépare pour que les femmes *Ecirá* en consomment sur place. Elles sont aussi libres d'emporter chez elles s'il en reste. On prépare également du poids de terre pour qu'elles en mangent. Certaines familles leur offrent de symboliques sommes d'argent. C'est dire que les rétributions en natures et en espèces qu'elles reçoivent en contrepartie de leurs services pour leurs prestations ne sauraient constituer une source de revenus suffisante. En effet, les décès ne surviennent pas tous les jours et les funérailles ne se célèbrent pas non plus quotidiennement.

Pour les rétributions des *Dàkiar*, (E. Bassané, 2008 : 22) nous en donne quelques précisions en ces termes :

Les récompenses de ces griots sont bien hiérarchisées et se composent de pâte de mil accompagnée de sauce préparée avec des légumes locaux comme le gombo, le kapokier, l'oseille ; un bouc sacrifié et le poulet de sacrifice qui est grillé sur la place de la cérémonie. L'argent occupe une place secondaire et provient des offrandes que quelques jeunes danseurs leur octroient.

Les rétributions prévues par les coutumes aux *Dàkiar* ne sauraient également constituer une source suffisante de revenus pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. On pourrait dire qu'eux aussi exercent également une mission sacerdotale dans la société à l'instar des femmes *Ecirá*. Au regard de cette réalité sociale, chaque musicien exerce d'autres activités pour subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux des autres membres de sa famille. Les pressions économiques actuelles et les changements sociaux dans les modes de vie des populations *Lyèla* fortement sous l'influence de la vie moderne, et des pratiques des religions importées, ont réduit les circonstances de prestations, réduisant du même coup les revenus économiques et financiers des praticiens.

Conclusion

Les facteurs que nous avons identifiés comme menaces sur la pratique de la musique *lyèl* sont multiples. Elles se manifestent à travers les effets de la mondialisation culturelle, les impacts de l'école moderne, certaines exigences religieuses, les conséquences du terrorisme et la précarité du niveau financier et économique des praticiens. La chaîne de transmission des connaissances et des compétences musicales traditionnelles aux jeunes étant perturbée par les effets des transformations sociales et par l'ouverture au monde extérieur, il se pose alors la question de la relève chez les générations actuelles et celles à venir.

Les enjeux pour la préservation de la musique des *Lyèla* de la Province du Sanguié se situent au niveau de la transmission intergénérationnelle des connaissances, des pressions sociales et économiques sur les praticiens et de l'influence croissante des genres musicaux concurrents. Il faut noter que les changements sociaux et autres facteurs qui exercent des pressions sur la pratique de la musique traditionnelle sont inhérents à la dynamique sociale et de ce fait, ils sont inévitables. Les *Lyèla* ne sont pas un peuple fermé au reste du monde. Ils subissent donc les effets de la mondialisation comme tant d'autres communautés au Burkina Faso. Une des solutions pourrait être une plus grande prise en compte de l'éducation artistique dans le système scolaire et une sensibilisation des populations à l'importance de préserver la musique traditionnelle qui est l'une des manifestations de leur patrimoine identitaire. Il faut être ouvert au reste du monde, être au rendez-vous du donner et du recevoir, sans pour autant abandonner son identité pour n'épouser que celle des autres.

Sources et bibliographie

Sources orale (Entretiens individuels)

N°	Nom et Prénoms	Date et lieu de l'entretien	Qualité / Profession	Âge	Thèmes abordés
01	BADOLO Bassié Joseph	07/12/2021, Réo	Enseignant, ancien Directeur provincial de la Culture, des Arts et du Tourisme du Sanguié	45 ans	La promotion de la musique traditionnelle
02	BAKO Beya Befa François	11/04/2021, Doloo (Didyr)	Agriculteur-éleveur (patriarche de la famille Dàà-ly [Bako] à Didyr)	86 ans	Les attributs et les missions du griot
03	BAKO Dominique	11/04/2021, Didyr	Cultivateur, meunier	-	La place actuelle de l'éducation artistique
04	BAKOUAN Samuel	10/04/2021, Didyr	Musicien	40 ans	Regards sur les griots
05	BAKYONO Nicolas	07/12/2021, Réo	Instituteur à la retraite	76 ans	Organisation socioéconomique chez les <i>Lyèla</i> , Place des pratiques artistiques dans le système scolaire
06	BAYALA César	01/05/2020, Didyr	Cultivateur, catéchiste à la retraite	89 ans	Éducation culturelle et musicale traditionnelle
07	BAYALA François dit CPZ	01/05/2022, Réo	Artiste musicien	-	Sources d'inspiration des musiques tradi-modernes
08	BAZIÉ Camille dit Netchy-Lee	24/04/2022, Ouagadougou	Artiste musicien	-	La formation musicale
09	KANKOUAN Echar Salimata dite Nna Gwanga	11/04/2021, Didyr	Cantatrice traditionnelle, ménagère	83 ans	Sources de revenus des praticiens de musique traditionnelle
10	KINDA Issa dit Kindiss	03/05/2022, Ouagadougou	Artiste musicien	62 ans	Difficultés liées à la vie professionnelle du musicien

Références bibliographiques

BASSANÉ Ernest, 2008, *La poétique dans la chanson funéraire chez les Lela : cas spécifique des Kikiera de Didyr*, Mémoire de DEA, Option Esthétique littéraire Négro-africaine, Université de Ouagadougou, 111 p.

BASSANÉ Ernest, 2014, *Travail agraire et art : pour une herméneutique de la création artistique et littéraire chez les paysans lyela de Jijir*, Thèse de Doctorat Unique Option Littératures Africaines, Université de Ouagadougou, 354 p.

BAYALA Emmnuel, 2025, *La musique lyél dans la Province du Sanguie (Région du Centre-Ouest du Burkina Faso) : histoire, art et sauvegarde*, Thèse de doctorat unique en histoire de l'art, Université Joseph Ki-Zerbo, 396 p.

BAYILI Emmanuel, 1983, *Les populations Nord-Nuna (Haute-Volta). Des origines à 1920*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, université Paris I, 421 p.

BAZÉMO Maurice, 2001, « L'apport de l'esclavage dans la construction de l'ethnie gurunsi au Burkina Faso », In *Cahiers du CERLESHS*, Université de Ouagadougou, UFR/LAC et UFR/SH, p. 1-17.

BAZIOMO Gabriel, 2004, *La musique chez les Nuna du nord*, conférence donnée le 29/05/2004 à Réo, à l'occasion de la première édition du Festival des Révélation Culturelles et Artistiques du Lyolo (FERECALY), 33 p.

BEBEY Francis, 1969, *Musique de l'Afrique*, Paris, Horizons de France, 207 p.

DABOUÉ Bazombié Yidain Jacob, 2018, *L'écriture musicale des compositions en langues nationales au Burkina Faso face aux défis de la mondialisation*, Thèse de Doctorat Unique en Littérature et cultures africaines, Université Norbert Zongo, 370 p.

HURSON-LAVAUD Laurence, 2005, « La femme, la musique et la mort : le cas des « pleureuses » Ekiira chez les lyéla (Burkina Faso) », In *Horizons maghrébins – le droit à la mémoire*, n°53, p. 150-157

JACQUES Poulin, 2004, « La mise à l'épreuve de la culture par la mondialisation et l'universalisation de la culture du jugement », In *La Culture à l'épreuve de la mondialisation*, UNESCO 7, Dumas-Titoulet imprimeurs, 74 p.

KABORET Auguste Ferdinand et KABORÉ Oger, 2004, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso*, Ouagadougou, Éditions EDIPAD International, 240 p.



KIETHEGA Jean Baptiste, 1993, « La mise en place des peuples du Burkina Faso », in *Découvertes du Burkina*, Tome I, Paris-Ouagadougou, SEPIA-A.D.D.B., p. 9-21

KY Jean Célestin, 2002, « San et Moose : essai sur les fondements historiques de leur alliance à plaisanterie », In *Sciences et techniques, Lettres, Sciences sociales et humaines*, volume 25, n°1, p. 139-159

TOMÉ Adama, 2016, *Les agressions contre les masques gurunsi de la rive droite du fleuve mouhoun de 1840 à 2010* ; thèse de Doctorat Unique en Histoire de l'Art, Université Ouaga 1
Professeur Joseph Ki-Zerbo, 392 p.